**Zeitschrift:** Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art

**Herausgeber:** Visarte Schweiz

**Band:** - (1903)

**Heft:** 39

**Rubrik:** Programmes, concours, expositions : Suisse

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Paris le 8 septembre 1903. 162, Boulevard Montparnasse.

Monsieur Gustave Jeanneret, président central de la Société des peintres et sculpteurs suisses.

Monsieur le Président et cher collègue,

Le numéro de l'Art Suisse donnant le résultat de l'élection du président central dit que la Section de Paris s'est « abstenue ». Je vous envoie avec la présente lettre les bulletins de vote reçus par moi au dernier moment. Ils prouveront que la Section de Paris ne s'est pas abstenue mais que les circonstances, dues surtout à la saison, m'ont empêché de les faire parvenir à temps.

En effet, ce n'est qu'à mon retour ici, le 4 septembre, que j'ai eu en mains le numéro juillet-août de l'*Art Suisse* expliquant le mode de votation et donnant la date du dépouillement (31 août). J'ai donc ignoré, au moment voulu, ce que j'avais à faire.

Cela démontre, une fois de plus, que pour nous, membres d'une section à l'étranger, la votation est à peu près impossible à organiser en été parce que nous sommes dispersés.

Les 4 bulletins ci-inclus représentent la totalité des membres de notre section présents à Paris en août. (Quant à mon bulletin personnel, ajouté après coup, il n'est joint aux autres que pour indiquer quel aurait été mon vote.).

Il est donc probable que dans des conditions de temps plus favorables la Section de Paris aurait pris une part plus large et plus opportune à la votation du 31 août. Il sera utile, je pense, de proposer que la votation pour la présidence centrale n'ait plus lieu en été mais, par exemple, en octobre. Cela n'aurait rien d'impraticable et il est bien plus logique que le moment choisi soit celui où les sections peuvent réellement se réunir.

J'espère beaucoup aussi que les communications du Comité central nous parviendront dorénavant avec plus d'exactitude car, jusqu'à ce jour, elles ont été généralement d'une irrégularité décourageante. A plusieurs reprises la Section de Paris, avertie trop tard, n'a pas pu prendre part à certains votes et à certains concours.

Très heureux que la majorité des voix se soit portée sur votre nom, je vous envoie, à titre de président de la Section de Paris et au nom des membres de la section, mes bien sincères félicitations.

Recevez, Monsieur le Président et cher collègue, l'expression de mes sentiments cordiaux.

ERNEST VAN MUYDEN, président, Section Paris, Peintres et Sculpt. suisses.

#### ÉTRANGER

La Société des artistes lithographes français organise, pour l'an prochain, une exposition internationale de lithographie. Cette exposition se tiendra en avril au Petit-Palais.

Exposition internationale des Beaux-Arts et d'Horticulture a Dusseldorf 1904.

Dusseldorf forme le projet de mettre en présence, au cœur des provinces les plus prospères de la monarchie prussienne, au milieu d'une population aux sentiments artistiques très cultivés, l'art allemand et l'art des grands centres esthétiques de l'étranger.

Pour cette circonstance, l'admirable esplanade, si heureusement située sur les bords du Rhin, sera affectée à une grande Exposition d'Horticulture et d'Arboriculture. On peut attendre de cette disposition nouvelle, de cette collaboration du grand art et de l'art des jardins, un effet aussi charmant que varié. Nul doute qu'une nombreuse affluence ne s'y porte, si l'on considère que la ville de Dusseldort est dans une situation exceptionnelle pour entreprendre des expositions avec toutes chances de succès. Entourée d'une riche couronne de cités importantes, pourvue de moyens de locomotion irréprochablement installés, belle par elle-même, avec ses promenades et ses grandes avenues, elle recevra, à coup sûr, plusieurs millions de visiteurs attirés par la nouvelle exposition qu'elle prépare.

Nous prévoyons donc, en 1904, faire une manifestation grandiose et nous sommes convaincus que les principaux artistes de votre pays voudront contribuer à cette fête des Beaux-Arts internationaux. Outre qu'ils y trouveront certainement leur avantage, ils auront ainsi l'occasion de faire mieux connaître, loin de chez eux, les formules artistiques qu'ils défendent et d'ajouter à cette généreuse émulation vers le Beau, qui stimule actuellement tant de centres esthétiques, en Europe.

Le Comité de l'Association artistique internationale de Dusseldorf 1904.

Fr. Roeber, professeur président.

### PROGRAMMES, CONCOURS, EXPOSITIONS

SUISSE

Le monument de l'Union postale. — Le 23 septembre s'est réuni à Berne le jury chargé de juger les projets pour le monument de l'Union postale universelle.

En font partie MM. Ruffy, directeur du bureau international de l'Union postale universelle, à Berne, président;

Bluntschli, professeur à Zurich; Hake, conseiller supérieur intime des postes, à Berlin; Hellmer, professeur, recteur de l'Académie impériale et royale des arts plastiques, à Vienne; le comte de Lalaing, à Bruxelles; Meudahl, professeur, vice-directeur de l'Académie royale des Beaux-Arts, à Copenhague; Urioste Velada, membre de l'Académie royale des beaux-arts, à Madrid; Bartholomé, à Paris; Armstead, membre de l'Académie royale des beauxarts, à Londres, et Strobl, à Budapest.

Le jury avait à se prononcer sur 122 projets, venant de toutes les parties du monde, même de l'Amérique du Sud. Il avait à sa disposition une somme de 15,000 fr. Il a décerné quatre prix de 3000 fr. à MM. Hundrisser, à Charlottenbourg; Georges Morin, à Berlin; Ernest Dubois et René Patouillard, à Paris; René de St-Marceaux, à Paris. Il a en outre décerné deux prix de 1500 fr. à MM. Chiattone, à Lugano, Taschner et Heer, à Munich.

Un deuxième concours aura lieu entre ces six concurrents.

Un concours est ouvert entre les artistes suisses ou domiciliés en Suisse pour l'exécution des modèles originaux de six affiches illustrées en couleurs.

Le programme est délivré par l'administration des Chemins de fer fédéraux, s'adresser à la Direction générale à Berne

Le concours sera fermé le 15 décembre 1903.

# 

## DIE ZEITUNG.

Das Centralkomitee von Neuenburg (Neuchâtel) wird die « Schweizer Kunst » vom ersten November 1903 ab bis zum Zeitpunkte der Generalversammlung regelmässig und zwar in einem unserem Budget entsprechenden Formate erscheinen lassen.

Das Centralkomitee wird am 15. jeden Monats zusammentreten; die Zeitung wird Ende des Monats erscheinen.

Es wäre gut, wenn die Sektionen, welche über die durch die « Schweizer Kunst » übermittelten Vorschläge zu beraten haben werden, in der ersten Monatshälfte eine Sitzung hätten, damit die in den Sitzungen gefassten Beschlüsse zu geeigneter Zeit durch das Centralorgan mitgeteilt werden können. Auf diese Art würde sich das Leben regelmässig vom Centrum nach den Extremitäten und von den Extremitäten nach dem Centrum ergiessen, hierdurch die nötige Fühlung, die Gemeinschaftder Gedanken und Interessen ermöglichend.

Möchten daher die Präsidenten der Sektionen oder die Sekretäre in wenigen Zeilen ihre Protokolle, namentlich die Hauptvorkommnisse der Versammlung zusammenfassen, das Centralkomitee wird seinerseits in möglichst knapper Form seine Mitteilungen bekannt geben und wir werden alsdann wahrnehmen, dass sich ein Geist entwickelt und kundgibt, welcher dem allgemeinen Sinne besser entspricht und den wahrhaften Geist der Gesellschaft zum Ausdruck gelangen lassen wird.

Die Zeitung wird so zu einem wahrhaften Mitteilungsorgane werden. Wir verkennen die Rolle derjenigen durchaus nicht, welche die Theorie der Kunst weiter ausführen,
aber ein Fachorgan vom Umfange des unsrigen ist notgedrungen bescheidener und solche Anforderungen übersteigen es zu sehr. Sobald sein Zweck darin besteht, den sofortigen Interessen der Gesellschaft, welche es vertritt, zu
dienen, so muss es Fachblatt bleiben. Auf diesem Gebiete
wollen nur Fragen allgemeiner Art untersucht werden und
zwar von denjenigen, welche unsere Ausstellungen und
unsere Jury betreffen bis zu denen, welche sich mit Solidarität beschäftigen. Wie viele Ansichten gilt es da zu ordnen, welche, wenn sie sich auch nicht mit grossen Phrasen
erledigen, doch eine bescheidene, anwendbare und praktische Form finden können.

An's Werk also, Kameraden, und möchte jeder von Ihnen seinen guten Willen bekunden, ein Zeichen seines individuellen Lebens geben! Das Ergebnis all' dieser vereinigten Willenskräfte, der gemeinsame Anlauf wird verwirklichen, was jeder von uns nicht einzeln erlangen kann und wird uns zu dem Ort und Rang erheben, zu welchem uns unsere soziale Stellung berechtigt.

DAS CENTRALKOMITEE.

# Die Generalversammlung vom 27. Juni 1903 in Bern.

Die am 27. Juni 1903 in Bern abgehaltene Generalversammlung bezeichnet einen Zeitpunkt in der Geschichte unserer Gesellschaft, denjenigen einer neuen Form, welche der Präsidentenwahl durch die Einzelabstimmung und die Wahlberichtigung durch eine Sektionsdelegation gegeben wurde.

Diese Delegation hat sich auch mit den der Tagesordnung zuerteilten Hauptfragen beschäftigt und hat einen Bericht vorlegen können, welcher der Generalversammlung als Stützpunkt für ihre Beratungen gedient hat. Der Eindruck, welchen die Abgeordnetenversammlung hinterlassen hat, war vortrefflich. Man fühlte heraus, dass sie aus tätigen Elementen bestand, welche im Stand waren, in rascher und nutzbringender Weise über Fragen zu beraten, welche in den Generalversammlungen meistens in die Länge gezogen werden und zu nichts führen. Es wäre gut, dieser Delegation nach und nach immer mehr Wichtigkeit beizulegen und die Generalversammlung dementsprechend zu